

VUFFLENS-LA-VILLE

BULLETIN D'INFORMATIONS OFFICIELLES



Conseil communal P. 2-3

Communications municipales P. 4-11

PECC P. 12-15

Culture P. 16-19

Vie locale P. 20-26

Sociétés locales P. 27-29

Informations P. 30-36

Prochaine séance du Conseil communal, à la grande salle:

13 décembre 2023 -

- ◆ **Préavis 5/2023: Remplacement de conduites d'eau potable**
- ◆ **Préavis 6/2023: Budget 2024**
- ◆ **Préavis 7/2023: Création et alimentation du Fonds communal pour encourager le développement durable**

Reflets du Conseil communal

Séance du 11 octobre 2023

En ouverture de cette troisième séance de l'année, Mme Stéphanie Reda, Présidente, a adressé ses sincères remerciements aux douze personnes – membres du Bureau, Conseillers-ères et citoyennes – qui ont œuvré lors du dépouillement des élections fédérales du 22 octobre dernier. Les opérations se sont parfaitement déroulées et les résultats ont pu être transmis dans l'après-midi.

Par ailleurs, elle a confirmé que l'élection complémentaire du Conseil communal aura lieu à la première date des votations de l'année prochaine, à savoir dimanche 3 mars 2024.

La Municipalité a ensuite diffusé ses communications publiées dans le présent bulletin.

Présentation des chemins AF par le bureau d'ingénieurs Chevalier SA

Comme annoncé dans ses communications du mois de juin dernier, la Municipalité, avec l'accord de la Commission des finances (COFIN), a pris la décision de porter la réfection des chemins des améliorations foncières (AF) au budget 2024, à la place de présenter un préavis. Cette manière de procéder permettant en effet de profiter des dépenses dites « thématiques » et d'obtenir ainsi une aide supplémentaire importante octroyée par le Canton.

Des explications techniques détaillées ont donc été données par le bureau d'ingénieurs Chevalier SA, mandataire du projet, à travers une présentation PowerPoint. En parallèle, la Municipalité a approfondi la question des dépenses thématiques dont pourrait bénéficier la Commune, pour autant que l'investissement relatif aux chemins AF soit inscrit au budget 2024 et que les travaux soient réalisés la même année.

Amplement débattu, le sujet des chemins AF a suscité, chez de nombreux membres du Conseil, la crainte que des véhicules y transitent davantage une fois la remise en état des infrastructures effectuée, voire deviennent attractifs pour la pratique du rodéo urbain (lire ci-dessous). Demande a ainsi été faite, auprès de l'Exécutif, que des interdictions de circuler, hormis pour les exploitations agricoles, soient placées à l'entrée de ces tronçons.

Préavis municipal « Arrêté d'imposition pour l'année 2024 »

Puis, c'est avec l'arrêté d'imposition 2024 que le Conseil a continué sa séance. Dans son préavis, la Municipalité proposait, notamment, de fixer à 67% de l'impôt cantonal de base pour l'année 2024, le taux de l'arrêté d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques, l'impôt à la source, l'impôt spécial dû par les étrangers, le bénéfice net et le capital des personnes morales. Après avoir entendu le rapport de la Commission des finances (COFIN) aux conclusions favorables, les membres du Conseil ont pris connaissance d'un amendement, déposé par M. Guillaume de Buren, à la proposition de décision présentée dans le préavis municipal.

Soucieux de la nécessité de conserver une certaine marge financière pour investir dans la transition énergétique, le Conseiller a proposé de baisser le taux d'imposition à 65% et, simultanément, de créer un nouvel impôt spécial, équivalent à la diminution, afin d'éviter une hausse de la charge fiscale globale.

La modification du texte étant rédigée comme suit :

- Fixer à **65%** de l'impôt cantonal de base pour l'année 2024, le taux de l'arrêté d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques, [...] ;

CONSEIL COMMUNAL

- Fixer à **2%** de l'impôt cantonal de base pour l'année 2024, l'impôt spécial affecté à des dépenses liées à la transition énergétique et de consacrer cet impôt à l'alimentation d'un fonds durabilité-énergie-climat.

M. Guillaume de Buren a, en outre, relevé que cette formulation large permettait de laisser toute la marge de manœuvre à la Municipalité dans la concrétisation de ses engagements énergétiques.

Après avoir été mis en discussion et largement débattu, l'amendement a été soumis à l'approbation du Conseil, qui l'a accepté à la majorité. Puis, c'est le préavis municipal amendé qui a été voté et approuvé à la majorité. Un bel exercice démocratique !

Préavis municipal « Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation de l'église »

C'est avec l'analyse du deuxième préavis municipal que le Conseil communal a poursuivi sa séance. Soutenu par les rapports positifs de la commission *ad hoc* et de la COFIN, le crédit d'étude de CHF 70'000.- pour la rénovation de l'église a été approuvé à l'unanimité. Cet investissement permettra la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'assainissement de ce bâtiment historique et sera financé par la trésorerie courante.

A noter que la Municipalité a impliqué M. Laurent Bader, pasteur de la paroisse, dès le début du projet.

Interpellation de M. Patrick Vigouret concernant la rénovation des chemins AF

Un second membre du Conseil a utilisé son droit d'initiative en déposant une interpellation écrite dans l'espoir d'inciter la Municipalité à profiter des futures rénovations des chemins AF afin d'améliorer les connexions en « mobilité douce » avec les villages et infrastructures voisins.

La Municipalité répondra à l'interpellation de M. Patrick Vigouret lors de la prochaine séance du Conseil communal, le 13 décembre 2023.

En fin de séance, les membres du Conseil ont pu poser leurs questions et faire part de leurs réflexions à la Municipalité. Ces dernières ont essentiellement porté sur les préoccupations légitimes de la population concernant les rodéos urbains qui se déroulent régulièrement dans la zone industrielle de la Plaine. La Municipalité a répondu qu'elle avait récemment adressé un courrier à M. Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat, afin de lui faire part de la problématique des nuisances subies par les habitants de Vufflens-la-Ville et, d'autre part, de demander un contrôle beaucoup plus fréquent et automatique dans la Z.I.

Enfin, les membres du Conseil communal ont pris congé avec émotion de leur sage et estimé collègue, M. René Parrat, qui déménage dans une autre commune du district. La Présidente a relevé le grand investissement de M. Parrat au cours de ses douze années d'activité au sein du Législatif, dont deux de présidence, et l'a chaleureusement remercié pour ses conseils avisés et son soutien au quotidien. Bonne route à toi, cher René... avec ou sans balai !

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public. La prochaine et dernière séance de l'année aura lieu le mercredi 13 décembre 2023, à 20h à la Grande salle.

Les documents de séance se trouvent sur le site internet communal. Rappelons que le PV du 11 octobre 2023 sera mis en ligne après adoption par le Conseil communal dans sa séance du 13 décembre 2023.

Le Bureau du Conseil
conseil.communal@vufflens-la-ville.ch



Olivier Duperrut, Syndic

Organisation de l'Administration communale :

Personnel communal :

Nous avons remplacé la centrale téléphonique de l'administration communale et comme vous avez peut-être déjà pu le constater, les personnes qui désirent un renseignement téléphonique sont désormais directement dirigées auprès du bon service. Il est nécessaire de taper 1 pour le Greffe municipal, 2 pour le Contrôle des habitants et 3 pour la Bourse communale. Nous espérons ainsi améliorer le service à la population et le confort du personnel administratif.

Pendant les fortes chaleurs de cet été, le plan canicule a été activé durant quelques semaines et je tiens à remercier Mme Assia Ben Saida pour s'être occupée de ce service aux aînés du village qui est toujours très apprécié.

M. Nestor Zabadio est arrivé au terme de son contrat de travail d'une durée de 6 mois, soit du 6 avril au 30 septembre 2023 au service de la voirie et des bâtiments . Au nom des Autorités, je tiens à le remercier pour son travail, pour son implication ainsi que pour les bonnes relations qu'il a entretenues avec les employés communaux et les membres de la Municipalité.

Je tiens à remercier Mme Valérie Zumbrunnen Villars, Secrétaire municipale de la commune de Morrens, pour être venue compléter l'équipe administrative de mai à fin septembre en attendant l'arrivée de notre nouvelle Secrétaire municipale, Mme Mélanie Hilpert. Un grand merci à Mme Zumbrunnen Villars pour sa disponibilité, les excellentes relations entre tous et la qualité de son travail.

Sans oublier mes collègues de la Municipalité et le personnel administratif qui ont répondu présent pendant cette période de transition en effectuant du travail supplémentaire. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur disponibilité et leur engagement.

Les Autorités communales souhaitent la bienvenue à Mme Mélanie Hilpert fraîchement arrivée dans notre Commune comme Secrétaire municipale.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPALAUX

Présentation du personnel communal :

Secrétaire municipale : Mme Mélanie Hilpert à 100%
Secrétaire municipale adjointe : Mme Véronique Forest à 30%
Préposée au Contrôle des habitants : Mme Simone Muller à 40%
Boursière communale : Mme Nicole Coronel à 60%
Chargée de communication : Mme Assia Ben Saida à 20%
Employé de voirie : M. Patrice Panchaud à 100%
Employé au service de conciergerie : M. Nelso Batista à 100%
Responsable de la structure d'accueil Pic et Croc : Mme Tania Chanel à 44 %

Le 22 septembre, une séance du personnel a été organisée avec les employés fixes et auxiliaires. Cette réunion a été suivie d'un repas convivial au refuge.

Organisation à la Municipalité :

Nous avons fait l'acquisition d'ordinateurs portables pour chaque Municipal, ceci afin de garantir une meilleure sécurité, flexibilité et facilité de travail.
Ces ordinateurs seront mis à la disposition du bureau du Conseil communal dans le cadre des futures élections et votations.

Nuisances sonores :

Soucieux des préoccupations des citoyens de notre village, vos Autorités remettent régulièrement le travail sur l'ouvrage en écrivant aux chefs des services cantonaux. Une lettre a été adressée au Conseiller d'État, M. Vassilis Venizelos, pour lui faire part de la problématique des nuisances sonores que subit notre population dans la Z.I.. Nous vous informerons des réponses obtenues lors d'un prochain Conseil communal.

Enquête dans le cadre de la révision complète du Plan directeur cantonal (PDCn)

La Direction du territoire et du logement lance une grande enquête dans le cadre de la révision complète du Plan directeur cantonal. La population est invitée à répondre à un questionnaire dont les résultats anonymisés nourriront la première phase de l'élaboration de la révision complète du PDCn. Ce questionnaire est accessible jusqu'au 31 octobre en suivant le lien internet <https://vd.pdcn.ch> que vous pouvez retrouver sur le site internet de la Commune.

Préavis à venir :

Lors de la prochaine séance agendée au 13 décembre, la Municipalité ambitionne de vous présenter le préavis suivant :

- Budget 2024
- Couverture salle de sport – solaire et isolation
- Mesures PECC
- Création et alimentation d'un fond pour les énergies renouvelables et le développement durable et règlement y relatif.



Michel Gruaz, Municipal

Domaine de l'eau

Nous avons déploré une nouvelle fuite sur le tronçon de la route de Bovon sis en face de la croisée de la route du Moulinet. Il s'agit de la 4^{ème} fuite sur cette conduite. Deux autres fuites ont été décelées sur l'Arzillier sur le tronçon qui, à la première bifurcation en descendant s'engage sur la gauche en direction du chemin du Grillon. Ces deux conduites doivent être remplacées dans les meilleurs délais et feront l'objet d'un préavis en décembre prochain. Enfin, ce lundi, nous avons encore dû réparer la conduite communale côté nord du chemin du Calamottet. Une importante fuite s'est par ailleurs produite sur une conduite privée raccordée sur l'Arzillier, tandis qu'une petite fuite sur une conduite privée également a été rapidement réparée côté rue de la Poste. La perte totale d'eau des fuites relatives est estimée entre 1'500 et 2'000 m³. Elle est principalement inhérente au fait qu'un micro, installé sur une vanne d'une conduite PE relativement éloignée, n'a pas révélé la fuite la plus conséquente.

Remplacement de la conduite d'eau du ch. de la Mésange

Les travaux sont terminés et se sont bien déroulés. Merci aux bordiers pour leur compréhension face aux inconvénients subis lors des travaux.

Servitudes de passage de conduites

Il y a plusieurs années déjà nous nous sommes aperçus que la Commune ne bénéficiait pas de servitudes de passage pour de nombreuses conduites communales d'eau, eaux pluviales et eaux usées implantées sur terrains privés. Il y a un peu plus de deux ans nous avons corrigé cette situation en ce qui concerne les conduites d'eau potable. Conformément au budget 2023, nous allons en faire de même pour les conduites d'eaux pluviales et usées. Aussi, de nombreux propriétaires seront informés très prochainement de cette mise à jour, puis contactés par Me Bloch notaire à La Sarraz. Le but est d'établir les servitudes qui auraient dû, légalement, être notariées avant la pose de la ou les conduites y relatives. Merci aux personnes concernées pour leur compréhension.

SGZA

Conformément à l'ordonnance fédérale d'aménagement du territoire, chaque canton doit mettre en place un système de gestion des zones d'activités (SGZA). La mesure D11 du plan directeur cantonal vaudois fait office de SGZA cantonal et définit le réseau de sites stratégiques de développement d'activités (SSDA) et les modalités de gouvernance via la création d'un organe de gestion. Le site Vufflens-Aclens avec adjonction des communes de Romanel et Bremblens a été reconnu en tant que SSDA et un organe de gestion, dont le Syndic fait partie, tandis que le supplée, a été créé.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPALS

Dans ce cadre une première tâche consiste à disposer d'une étude de mobilité exhaustive comprenant les transports rail, route, publics MBC et TL ainsi que de mobilité douce dans ce secteur.

Une consultation publique du Plan directeur régional relatif à la stratégie de gestion des zones d'activités du Gros de Vaud a eu lieu en septembre. Le Conseil sera informé par la présentation d'une vidéo et devra se prononcer sur la base d'un préavis qui lui sera soumis probablement en mars 2024.

Le but avoué du SGZA est d'assurer une utilisation rationnelle des zones d'activités en optimisant l'utilisation et la valorisation du sol, en promouvant l'économie et la création d'emplois.

Murs de l'église

Dans le cadre de l'amélioration de l'esthétique de l'entrée sud du village, après la réfection de la route et l'élargissement du trottoir, les murs de l'ancienne auberge et ceux de l'église sont en réfection depuis le 03 octobre. Certaines parties sont simplement nettoyées tandis que d'autres font l'objet d'une réfection plus conséquente. Petite précision le mur de l'ancienne auberge, ainsi que le mur de gauche en entrant dans la cour de l'église sont privés et remis en état à la charge du propriétaire.



Pascal Berchier, Municipal

Contrôles de vitesse

Durant l'été la gendarmerie est venue faire deux contrôles de vitesse dont l'un à la route de Bovon, le 7 juin, de 06h10 à 07h40 avec 125 véhicules contrôlés et aucun dénoncé. L'autre à la Grand-Rue, le 17 août, de 06h05 à 08h25 avec 350 véhicules contrôlés et 15 dénoncés, ce qui représente un taux d'infraction 4.29 %. A titre indicatif, le taux d'infraction pour le canton durant la même période est de 2.31 %.

Véhicules communaux

En raison d'une panne de l'électronique sur la Peugeot Berlingo, du coût de réparation estimé à environ CHF 4'500.-- et de son âge avancé, il a été décidé de la changer. Nous avons fait l'acquisition en leasing d'un véhicule de même catégorie. Une Toyota électrique. Quant au Reform, il a été réparé suite à un accident survenu cet été.

Bâtiments

Pendant les vacances scolaires deux marelles ont été peintes dans la cour d'école et quatre classes ont vu leurs éclairages changés pour du LED. Désormais les deux collèges ont des luminaires LED. La grande salle est aussi équipée depuis le mois d'août de serrures qui fonctionnent avec les badges



Caroline Jaugey , Municipale

Ecole

Extension du collège du Cheminet, le 1^{er} septembre une cérémonie pour la pose de la 1^{ère} pierre a réuni les représentants des entreprises œuvrant sur le chantier ainsi que des autorités des communes environnantes.

Des photos de l'évolution du chantier sont consultables sur le site de l'ASIVenoge www.asivenoge.ch

Fin novembre Mr Dejardin prendra une retraite bien méritée après 43 ans au service de l'établissement scolaire de Penthalaz, dont plus de 20 ans en tant que directeur. Nous le remercions pour l'excellente collaboration durant toutes ces années et lui souhaitons tout de bon pour la suite.

Accueil parascolaire Pic et Croc

Jusqu'à présent était au bénéfice d'une autorisation d'exploiter de l'office d'accueil de jour des enfants pour 24 enfants les après-midis. Face à la demande croissante des parents pour étendre les ouvertures nous avons obtenu une autorisation pour ouvrir également 24 places les matins, nous pouvons ainsi accueillir des enfants de 1P les vendredis toute la journée. Par contre notre demande de créer 12 places supplémentaires l'après-midi n'a pas été acceptée en raison de l'absence de bureau, de salle de pause pour le personnel et d'un wc supplémentaire.

Pic et Croc est donc complet les après-midis et des enfants sont en liste d'attente.

Le mercredi midi le nombre d'inscription a malheureusement diminué depuis le début d'année scolaire et nous sommes en dessous du seuil minimum de 10 enfants, nous espérons que des inscriptions arriveront prochainement afin de pouvoir garder ce créneau ouvert.

Manifestations

Fête nationale : le 31 juillet 242 villageois se sont régalés du repas préparé par la Gym hommes et ont participé au cortège mené par l'Harmonie du Pontet. Un grand merci aux deux sociétés pour leur participation.

Le 26 août s'est tenu comme chaque année le *marché artisanal* organisé par le GSL. 62 artisans et sociétés locales ont bravé la pluie, heureusement l'accalmie en milieu d'après-midi a permis aux visiteurs de ressortir.

Le 5 septembre nous avons pris la direction de Vallorbe avec 76 participants pour une *sortie des âînés* bien remplie. Visite du musée du Fer et du chemin de fer, repas à l'auberge communale de Vallorbe puis direction le Fort St Antoine pour la visite de la cathédrale du comté.

Merci à tous les participants pour leur bonne humeur et l'ambiance chaleureuse de la journée.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

Le 1^{er} octobre a eu lieu la deuxième édition du *vide grenier-vide dressing* organisé par la GSL. Ce fut une belle journée avec 28 exposants présents et les visiteurs qui sont venus en nombre dénicher la perle rare.

Des tournois de pétanque ont été organisés durant tout l'été les mardis soirs. Une quarantaine de participants se sont affrontés dans la joie et la bonne humeur. Un grand merci à Mr Michel Equey pour cette belle initiative.

Jubilés

Le 29 juin Edith et Michel Gruaz fêtaient leurs noces d'or. Comme le veut la tradition une délégation municipale s'est rendue à leur domicile pour présenter leurs félicitations à leur collègue et son épouse.

Sécurité routière

Une séance en présence d'une délégation municipale, du bureau Team plus s'est tenue le 27 juin 2023 afin de présenter à la commission « Mobilité sécurisée » la première ébauche du plan de mobilité. La commission a rendu un rapport à la Municipalité ainsi qu'à Team +. Les prochaines étapes vont suivre sur cette fin d'année.

PECC

La phase d'élaboration du PECC est maintenant terminée, puisque nous venons de recevoir le retour positif de l'office cantonal de la durabilité et du climat pour notre Plan énergie climat communal. La première tranche de subvention devrait être versée d'ici quelques semaines. Aucune demande de modification n'a été demandée, seules des remarques et recommandations nous sont parvenues. Le groupe de travail accompagné par notre mandataire Impact Concept va maintenant pouvoir travailler à la seconde phase, celle de la mise en œuvre du PECC.

Des ateliers sur la fresque du climat sont organisés durant les mois d'octobre et novembre par Mr Vu Tran et Mme Silvia Pequerul, membres du groupe de travail PECC. N'hésitez pas à vous y inscrire, via le lien suivant : <https://bit.ly/fresqueclimat23-vlv>. Vous le trouverez également sur le site internet de la commune.

Zones d'utilité publique Bovon et Marteley

Après la pause estivale le groupe de travail s'est de nouveau réuni le 2 octobre. Afin de donner la priorité à l'avis des citoyens il a été décidé à l'issue de cette séance d'inverser le calendrier des actions à mener. A savoir de commencer par la mise en place d'une démarche participative auprès des habitants, puis en fonction des résultats de mandater un bureau afin de mener une étude urbanistique.

Dans les prochaines semaines la Municipalité va prendre contact avec différents bureaux pour la mise en place de la démarche participative.



Chantal Di Lallo, Municipale

L'ARASPE

Organise à nouveau des séances d'information gratuites sur l'assurance maladie en faveur de la population.

Quatre soirées auront lieu cet automne 2023 aux dates suivantes :

- Mardi 07.11.2023 de 19h00 à 20h00 au Mont-sur-Lausanne
- Jeudi 09.11.2023 de 19h00 à 20h00 à Echallens
- Mardi 14.11.2023 de 19h00 à 20h00 à Penthalaz
- Lundi 20.11.2023 de 19h00 à 20h00 à Prilly

Des professionnels vous renseigneront gratuitement et répondront à toutes vos questions. N'hésitez pas à vous y rendre ! Toutes les informations se trouvent sur notre site, dans les dernières actualités.

Taxe au sac

La Commune est tenue d'assurer le bon fonctionnement du système de la taxe au sac en s'assurant que le tonnage des déchets incinérables annoncés ne contient pas plus de 3% de déchets non conformes et non financés. Un rapport de surveillance de la conformité des ordures ménagères de la commune a été réalisé par la société COSEDEC le 7 juillet dernier. Les principales fraudes relatées sont présence de sagex, de branchages, d'un sac noir ainsi que 12 sacs avec beaucoup de déchets en vrac. Toutefois, avec un résultat de 2.3%, nous respectons la marge de tolérance de 3%.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

Nouvelle déchetterie

Suite à l'annonce de la fermeture de la déchetterie « En Faraz », nous avons analysé les options qui s'offraient à nous.

La première, consistait à créer notre propre déchetterie. Cependant, nous n'avons pas de terrain à disposition actuellement et cette solution n'est donc pas envisageable pour l'instant.

La deuxième était de créer une déchetterie intercommunale avec Aclens. Après discussion avec la Municipalité, nous sommes arrivés à la conclusion que cette solution n'était pas réalisable non plus.

Finalement nous avons pensé rejoindre la déchetterie intercommunale chez Valorsa. Nous avons approché les trois communes concernées, à savoir Penthaz, Penthaz et Gollion ainsi que Valorsa et avons finalement convenu d'une nouvelle convention, signée le 9 octobre dernier.

Qu'est-ce que cela signifie pour les habitants de notre Commune ?

Les habitants auront accès, dès le 3 janvier prochain, à toute l'infrastructure du site. Ils pourront s'y rendre presque tous les jours de la semaine, en fonction des horaires définis par Valorsa à savoir:

Mardi-jeudi-vendredi : de 15h30 à 18h30

Mercredi : de 9h15 à 11h45

Samedi : de 10h00 à 16h00

Notre déchetterie, qui se situe sous la grande salle, restera en fonction. Tous les déchets organiques de cuisine, qu'ils soient crus ou cuits, seront récoltés à cet endroit. Ils seront transportés chez BioEcoEnergie à Gollion et transformés en biogaz.

Le porte à porte se poursuivra mais à une fréquence moins soutenue : papier et verre tous les deux mois, encombrants tous les 3 mois. Entre-temps, nous vous encourageons à vous rendre chez Valorsa.

La nouvelle directive 2024 ainsi que le plan de ramassage des déchets vous parviendra dans le courant du mois de décembre.

Finalement, la taxe déchets passera de CHF 80.- à CHF 95.- pour tous les habitants au-dessus de 18 ans.



Le Martinet noir : un oiseau hors normes

Son nom français vient probablement du prénom Martin, peut-être de Saint-Martin, connu pour entretenir des relations privilégiées avec les oiseaux.

Portrait

16-17 cm/38-50g/8 ans (21 maxi.)

On le confond très souvent avec les hirondelles, mais contrairement à l'hirondelle, ce n'est pas un passereau. Il fait partie de la famille des apodidés (sans pattes) comme le colibri.

Silhouette en forme d'arc, plumage brun noir, queue fourchue et longues ailes tendues sont caractéristiques de cet oiseau. Ses pattes sont si petites qu'il ne peut ni se déplacer au sol, ni se poser sur une branche. Si un martinet adulte tombe au sol, il s'envole en prenant appui sur ses ailes écartées, comme un levier, et se propulse en l'air. Ses puissantes griffes lui permettent de s'accrocher aux parois rugueuses. Son bec, court et large, lui donne la possibilité d'accumuler les insectes en cours de chasse.

Où et quand le voit-on ?

Nicheur en Europe et en Asie centrale. Il arrive chez nous fin avril ou début mai. On le voit virevolter au-dessus de nos toits, dans les villages et les villes, sauf en montagne. Il repart fin juillet, début août. Il hiverne dans le ciel de l'Afrique.

Ses habitudes

Il fait tout en vol, sauf l'élevage des jeunes. Il dort par intermittence en planant à plusieurs milliers de mètres de hauteur, fait sa toilette, se baigne au ras de l'eau, mange, boit en volant au ras des eaux calmes, parade et s'accouple.

Parfaitement adapté à la vie aérienne, sa vitesse de vol peut atteindre 200 km/h. Cela en fait un des oiseaux les plus rapides d'Europe.

Il vit et se déplace en groupe et se nourrit d'une multitude de petits insectes en montant très haut dans le ciel. Une fois les conditions atmosphériques sondées par certains du groupe, partis en reconnaissance, et un nuage d'insectes trouvé dans les courants d'air chaud ascendants, ils attirent leurs congénères et tout le groupe fait festin.

La vie de famille

D'année en année, dès fin avril-début mai, le Martinet noir est fidèle à son nid situé dans un trou de mur, un recoin de maison, sous la toiture, toujours à plus de trois ou quatre mètres de haut. Le mâle adulte arrive en premier, suivi de la femelle. Ils sont généralement discrets, font des réserves après la migration, reconstituent leur nid et se mettent à pondre. Puis arrivent les jeunes adultes (les prospecteurs), un peu plus bruyants à la recherche d'un partenaire et d'un site de nidification.

Le Martinet noir a besoin d'un espace dégagé devant le nid pour y pénétrer (il approche en piqué, à grande vitesse, et remonte à la verticale) ou le quitter (il se laisse tomber en utilisant la vitesse de chute pour reprendre son envol).

Il recueille en vol les matériaux de construction pour le nid, au gré du vent (plumes, feuilles et herbes). Il utilise uniquement sa salive pour le maçonner (les hirondelles utilisent de la boue).

A la mi-mai, début juin, la femelle pond un à trois œufs. Le couple les couve une vingtaine de jours et continue de réchauffer les oisillons nidicoles (incapables de se nourrir et se déplacer seuls) jusqu'à deux semaines. Les jeunes sont gavés pendant une longue période, environ 45 jours. Ils effectuent leur développement au nid. Le Martinet noir nourrit sa nichée jusqu'à quarante fois par jour, en lui apportant entre 300 à 1000 insectes vivants, agglutinés en boule dans sa gorge, collés par sa salive. Il ne fait qu'une seule ponte.

Le saviez-vous ? En cas de mauvais temps, en plein été, les poussins ont la capacité de ralentir leurs fonctions vitales (léthargie) pendant quelques jours pour survivre, occasionnant une disette. A la fin du nourrissage, les jeunes pèsent plus lourd que leurs parents.

Le moment venu, ils se laissent tomber littéralement du nid et deviendront rapidement de très bons voiliers et s'envoleront très vite vers le sud de l'Afrique, pour passer les deux premières années en groupe, sans jamais se poser. Les jeunes ne reviennent que rarement sur le site de leur naissance.

L'espèce est-elle menacée ?

En Suisse, le Martinet noir est une **espèce prioritaire pour une conservation ciblée. Il est potentiellement menacé.**

L'usage immodéré des pesticides et le mauvais temps lors de la période de reproduction sont des facteurs négatifs. Mais **c'est principalement la disparition de sites favorables à la nidification** qui en est responsable. Le Martinet noir est heureusement en augmentation grâce au développement de projets de mesures de conservation, dont la **pose de nichoirs**.

En les voyant virevolter au-dessus de Vufflens-la-Ville cet été, à la recherche de lieux de nidification, Yves Menétrey ornithologue indépendant et employé à la Station ornithologique suisse, et moi-même, ornithologue, avons approché la Municipalité.

A notre grand plaisir, la Municipalité, que nous remercions chaleureusement, nous a donné l'autorisation et nous apporte son soutien total pour la pose de vingt nichoirs sur l'école du village.

La construction et peinture des nichoirs se fera en collaboration avec deux classes d'enfants (les plus âgés) de l'école de Vufflens-la-Ville. L'ensemble des classes de l'école pourra assister à la pose des nichoirs en février-mars 2024.

Les institutrices sont très motivées par ce projet qui sera complété par d'autres animations avec les enfants, donnant la possibilité d'une approche sensible à la protection de la nature.

Marceline Touati

Le Compost

C'est quoi?

C'est un produit obtenu de la dégradation à partir de différents matériaux d'origine biologique (sous conditions contrôlées de température, humidité et oxygène) qui s'utilise comme fertilisant.

Bénéfices directs du compostage

- 1.-Il contribue à réguler naturellement la présence d'insectes et de microorganismes, éliminant ainsi le besoin d'utiliser des pesticides qui dégradent le sol.
- 2.-Il aide à retenir l'eau et permet ainsi d'économiser sur l'irrigation.
- 3.-Il élimine le recours aux engrais chimiques.
- 4.-Il facilite la germination des graines, ainsi que le développement ultérieur et sain des plantes.
- 5.-Il protège les plantes contre des conditions climatiques adverses telles que la sécheresse, les fortes pluies ou les tempêtes.
- 6.-Les plantes poussent en meilleure santé et fournissent des fruits et des légumes plus sains.

Bénéfices indirects du compostage

- 1.-Captateur de CO₂ : Le compost et tout l'écosystème qui se forme autour de lui (des millions et des millions de micro organismes, de champignons, d'insectes et de plantes) sont des capteurs naturels de CO₂.
- 2.-Frein à la désertification : Le compost élimine le besoin d'utiliser des pesticides, des engrais chimiques et même de labourer le sol, avec la rupture conséquente de l'écosystème souterrain. En d'autres termes, cela signifie ralentir voire inverser le processus de désertification.
- 3.-Protection de l'eau : Le compost aide à retenir l'humidité, prolongeant considérablement le temps entre les arrosages ou améliorant l'utilisation de l'eau de pluie. Une caractéristique qui favorise la croissance saine des plantes qui, en cascade, aident également à retenir l'eau et même à réguler les températures de l'environnement proche ; un paysage sain et verdoyant soulage les fortes chaleurs estivales et adoucit le froid de l'hiver. C'est, en fin de compte, un outil de plus contre la sécheresse et un moyen de réduire la demande en eau.
- 4.-Réduction de la pollution : De plus, consacrer les "ressources organiques" en tant que telles, comme des ressources plutôt que des déchets, signifie également moins de décharges. L'accumulation incontrôlée de matière organique avec d'autres éléments active un processus très différent du compostage : la putréfaction. Un processus qui contribue à polluer l'air avec l'émission de gaz (le méthane).

PECC

Étape 1 : Préparez vos matériaux

Un cube ou une boîte en bois de préférence de 70 x 70 x 70 cm avec ventilation

Papier journal (si vous devez doubler les boîtes) ou sinon, en contact direct avec la terre

Des ciseaux pour couper les déchets organiques

Une fourche pour assouplir et retourner (retourner)

Un arrosoir

Facultatif : additifs pour améliorer le processus comme des vers de terre.

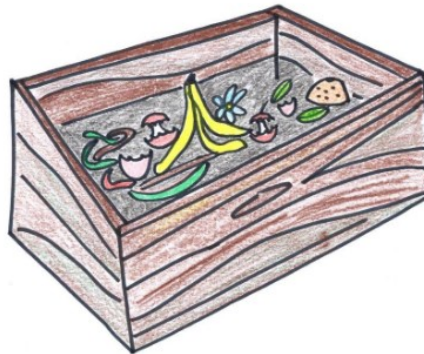
Étape 2 : Placez les déchets appropriés

Les matériaux organiques peuvent être classés en deux types :

a) Matériaux riches en hydrates de carbone: litière (branches et feuilles sèches), résidus de taille, sciure, paille, papier et carton

b) Matériaux riches en azote: résidus de fruits et légumes, coquilles d'œufs, restes de café et sachets de thé

Pour maintenir une relation appropriée et équilibrée entre ces matériaux, il est recommandé d'ajouter 3 portions de carbo-



Étape 3 : Contrôlez l'humidité et l'oxygène de votre compost

Maintenez-le humide, arrosez-le si nécessaire

Remuez-le toutes les 2 semaines

Chaque fois que vous ajoutez vos déchets, mélangez-les avec le matériau ancien, les feuilles ou la paille.

Si vous prenez le matériau avec votre main et le serrez, il doit s'adapter

S'il se renverse : il est trop sec, ajoutez du matériau humide

Étape 4 : Utilisez le compost

Il sera prêt lorsque vous ne reconnaîtrez plus les matériaux que vous avez introduits (entre 2 et 4 mois)

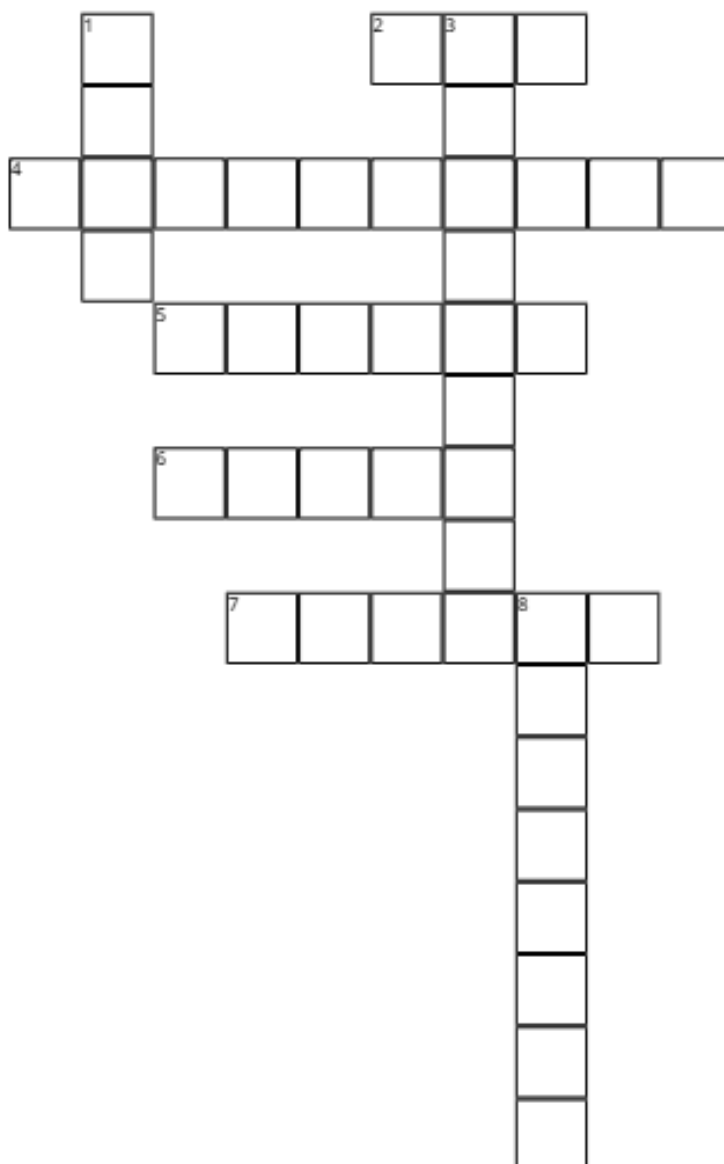
Séparez le matériau fin du grossier :

Le matériau plus épais (os de fruits, entre autres) est remis dans le composteur

À l'aide d'une pelle, appliquez le compost dans des pots et/ou des jardins.

CULTURE

Le mot croisé de l'automne



Horizontal

2. Boisson chaude réconfortante
4. Phénomène météorologique typique de l'automne
5. Fruit à coque avec une écorce épineuse
6. Viande associée à Thanksgiving
7. Couleur des feuilles en automne

Vertical

1. Animal emblématique de la forêt en automne
3. Événement effrayant célébré le 31 octobre
8. Nom de la rue principale de Vufflens-la-Ville (sans trait d'union)

Lettre d'un habitant à la Municipalité le 16 avril 1859

Yufflers la ville le 16^{ème} Avril 1859.

A Monsieur le syndic et les membres de la
municipalité samedy J courrant que j'ai
été corrom par une vache au citoyens Louis et
henri de François Vaugaz que j'ai eu le bras
demi que Louis a dit que c'est est bien
mon dan si n'avait led dit j'aurais passer
sous silence

Je m'adresse donc à vous autorités local.
Je demande qui mène ou qui surveille leur
vache quant il abreuve un peu mieux
qui ne font Je demande qui soient avertir
avisen par vous qu'on sache à quoi s'en
tenir sil arrive d'autres accident d'autres
malheur soit à des enfants soit à de grandes
personnes

Agréer Henri Montagron aîné

Les coups de cœur de la bibliothèque



Le parfum des poires anciennes
Ewald ARENZ

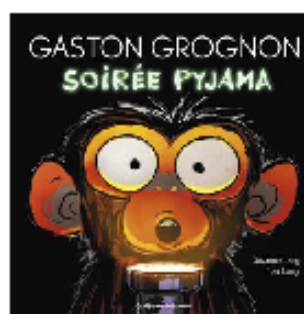
Sally et Liss ne pourraient pas être plus différentes l'une de l'autre. Sally, dix-sept ans, vient de fuguer. Anorexique, elle en veut au monde entier. Liss, la cinquantaine, travaille seule à la ferme, dans le silence des champs et des vignes. En offrant l'hospitalité à Sally, Liss ouvre sans le savoir une porte de sa vie. La jeune fille, qui ne devait rester qu'une nuit, trouve quant à elle un refuge auprès d'une femme différente des autres adultes: pas de jugement hâtifs, pas de questions suspects. Tandis qu'elles effectuent les travaux des champs, récoltent les poires, soignent les abeilles, elles commencent, timidement, à se livrer, à partager ce qui les éloigne des autres.

Horaire d'ouverture: Lundi 15h45 – 17h15
Jeudi 17h00 – 18h30



Au secours des lapins
Pascal RUTER

Depuis que le maire a lancé une grande chasse aux lapins dans le village, Elise est inquiète. Et si Pablo, son lapin bélier, croisait le chemin des chasseurs? Un soir, la fillette et ses amis tombent justement sur un lapin pris dans un piège, avec une patte blessée. Les vétérinaires en herbe n'ont alors plus qu'une idée en tête: lui porter secours !



Soirée pyjama
Suzanne LANG

Pour une fois, Gaston le chimpanzé est d'excellente humeur. Il se rend à une soirée pyjama! Au programme: des jeux, du jus de pastèque et surtout... PAS QUESTION DE DORMIR. Mais si Gaston reste éveillé toute la nuit, il risque de devenir sacrément grognon!

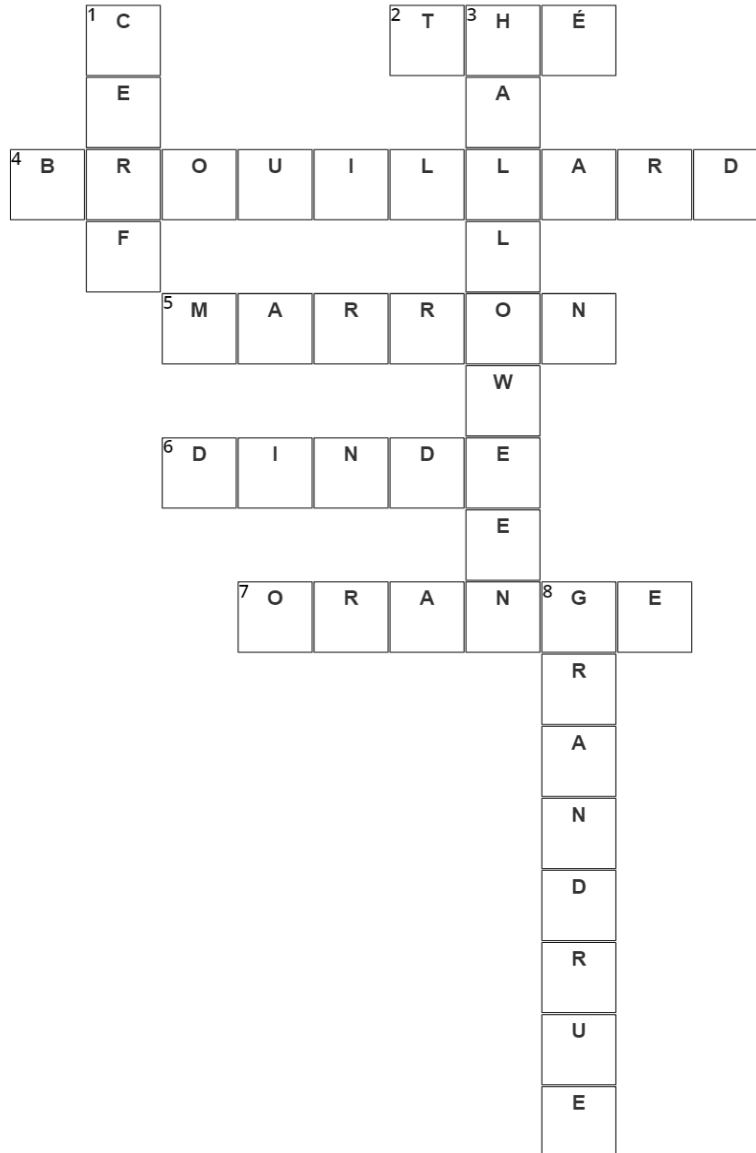
Cuvillard 17, 1302 Vufflens-la-Ville

Petit parking à env. 300m de la bibliothèque au chemin des Grands-Champs

CULTURE

Solutions

Le mot croisé de l'automne



Horizontal

2. Boisson chaude réconfortante
4. Phénomène météorologique typique de l'automne
5. Fruit à coque avec une écorce épineuse
6. Viande associée à Thanksgiving
7. Couleur des feuilles en automne

Vertical

1. Animal emblématique de la forêt en automne
3. Événement effrayant célébré le 31 octobre
8. Nom de la rue principale de Vufflens-la-Ville (sans trait d'union)

Mise en lumière

Pierre-André Vullioud, un ingénieur créatif

Vous l'avez certainement déjà croisé au détour d'une ruelle ou en vous rendant à l'une des manifestations du village. Parmi les élus du Conseil communal, tout le monde le connaît pour sa force tranquille. Discret, silencieux, souriant et consciencieux, Pierre-André Vullioud est un enfant du village ; il y est né, y a grandi, y vit et y travaille.

« Nous avons fait évoluer techniquement et visuellement le site de la commune de Vufflens-la-Ville en 2015 et en 2021, créé la plateforme interactive des conseillers, m'explique-t-il. Nous, c'est la société Inetis ; je suis développeur informatique (DEV) et je l'ai fondée avec un ami de longue date, David Pizzotti, graphiste et web-designer. Lancée il y a 16 ans sous la forme d'une Sàrl, elle est devenue une Société Anonyme en juillet dernier. Ensemble nous nous partageons le poste de direction ». Composée d'une équipe de 9 personnes, cette PME installée dans la ferme familiale à la Grand-Vigne fabrique des guichets électroniques des offices AI, les plateformes chèques emploi du Canton de Vaud, etc., développe des sites web tels que celui du SIVA-SEVA (les syndicats de la zone industrielle de Vufflens-la-Ville et Aclens) et a imaginé les visuels de l'étape à Vufflens du Tour de Romandie de cette année.

« Parmi les récents projets réalisés, celui du guichet de remboursement de l'Office AI du canton de Vaud a été particulièrement important, confie ensuite mon interlocuteur. L'objectif pour le bénéficiaire ? Un gain de temps vraiment appréciable, des opérations facilitées et surtout, le remboursement des frais accéléré grâce à la digitalisation du processus. Ce précieux outil a débouché sur un portail en ligne avec accès sécurisé et la plateforme a ensuite été choisie par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) afin d'être installée dans une majorité de cantons ».

Avant de se lancer en ingénierie, Pierre-André Vullioud a d'abord monté une première entreprise de production vidéo PA images. De plus en plus passionné par les nouveaux médias, il se décide alors de poursuivre ses études en informatique à l'École d'Ingénieurs d'Yverdon. « J'aime être actif sur le terrain et privilégie le contact social ; contrairement à ce que l'on pourrait

croire, développeur en informatique n'est pas un métier de geek ; cela n'a rien d'abstrait mais quelque chose de très humain, nos réalisations permettent de créer des liens multiples et variés ». C'est ainsi que les tâches, aussi diverses que personnalisées, n'ont rapidement plus eu de secrets pour cet homme devenu papa entre temps, de partager ses connaissances, expériences et son savoir-faire.

Dans le cadre de ses activités au sein du Conseil communal, il peut et sait mettre à profit ses précieuses ressources professionnelles, mais pas seulement puisqu'il est aussi engagé comme membre de la Commission des Finances.

Il aura fallu trois ans de formation supérieure, beaucoup de travail, d'assiduité et de persévérance pour envisager une telle carrière. « De la passion également, ajoute-t-il, qui m'anime d'ailleurs depuis mon plus jeune âge. J'ai toujours voulu être indépendant, j'ai toujours rêvé de faire pousser des graines à la maison... Elles sont virtuelles, certes... mais de grande portée. Les valeurs d'inetis? Le plaisir pour notre équipe de labourer, de planter et d'accueillir les jeunes pousses et pour nos clients de récolter des prestations sur mesure en leur soumettant des produits locaux et de proximité ».



Pierre-André Vullioud à gauche et David Pizzotti à droite, fondateurs d'inetis

Regula Heck

Le jeu des 7 erreurs



Les solutions se trouvent à la page n°20



Nous remercions chaleureusement M. Baumann pour cette initiative

VIE LOCALE



Les mardis de la pétanque



45 joueurs ont participé à au moins une des 14 soirées et 66 matchs organisés cet été sur les deux magnifiques pistes du Marteley.

Rappelons que tout un chacun pouvait venir jouer jusqu'à la tombée de la nuit une, deux, trois voire quatre parties avec et contre des joueurs à chaque fois différents. Des jeux de boules étaient également à disposition.

Le classement final :

Clasmt	Prénom	Nom	Présent (1pt)	Parties jouées	Gagnées (3pts)	pts	Perdues (1pt)	Total
1	Giuseppe	GIORGIANI	11	28	15	45	13	69
2	Rina	DECRAUSAZ	10	23	11	33	12	55
3	Doris	DUBOIS	9	18	7	21	11	41
4	Jacqueline	THIERRY	8	19	6	18	13	39
5	Hans	ROHNER	6	13	9	27	4	37
6	Claudine	HOFSTETTER	6	16	7	21	9	36
7	Maria	BAPTISTA	5	12	6	18	6	29
8	Laurent	DECRAUSAZ	5	12	6	18	6	29
9	Martine	DAMOND	4	9	6	18	3	25
10	Sylviane	ROHNER	4	12	4	12	8	24
11	Angelo	CIVITILLO	5	10	4	12	6	23
12	Joseph	VANDERWECKENE	4	12	3	9	9	22
13	Olivier	THIERRY	3	9	4	12	5	20
14	Sylvie	MAHE	2	6	5	15	1	18
15	Betty	GIORGIANI	4	6	3	9	3	16
45 joueurs classés au total								
HC	Michel	EQUEY	14	31	24	72	7	93

Bons pour le Marteley

- 1) Bon de 50.-
- 2) Bon de 50.-
- 3) Bon de 50.-
- 4) Bon pour 1 pizza
- 5) Bon pour 1 pizza
- 6) Bon pour 1 pizza
- 7) Bon pour 1 pizza
- 8) Bon pour 1 pizza
- 9) Bon pour 1 pizza
- 10) Bon pour 1 pizza



Merci à tous les participants pour la magnifique ambiance qu'ils ont su faire régner tout au long de ces soirées ainsi qu'à Miguel, le patron du Marteley, pour sa participation à la planche des prix.

Et pourquoi pas . . . à l'année prochaine ?

Le GO : Michel Equey

VIE LOCALE

La sortie des aînés 2023

Le 5 septembre 2023 nous sommes partis direction Vallorbe avec une halte au buffet de la gare pour un café-croissant servi vitesse grand V.

Visite du musée du Fer et du chemin de Fer accompagnés de 3 fantastiques guides.

Une petite pause à l'Auberge Communale de Vallorbe où nous avons dégusté un succulent repas et pris des forces avant de nous diriger vers le Fort Saint Antoine. Là, ce ne sont pas moins de 100 000 meules de comté et leur histoire qui nous attendaient.

Une magnifique journée sous le soleil.



Fenêtres de l'Avent



En attendant Noël.....

Du 1er au 24 décembre, une fenêtre s'ouvre chaque soir

A tous,

Villageoises, Villageois, Sociétés, Associations, Groupes et Commerçants,

Nous vous invitons à décorer une fenêtre, un balcon, un coin de jardin ou autres, selon vos envies, et le jour où « votre fenêtre s'ouvre », à faire figurer distinctement le numéro que vous aurez choisi.

Le calendrier de l'Avent n'est pas un concours,
préparez ce qui vous fait plaisir !

Merci de vous inscrire jusqu'au 20 novembre
auprès de Mme Diana Duperrut, 079 301 54 32.

Nous espérons vous avoir séduits et restons ouvertes à toute proposition individuelle !

Alors... à vos agendas et merci d'avance pour votre participation !

La Gym Féminine de Vufflens-la-Ville



VIE LOCALE

Les noces d'or d'Edith et Michel Gruaz



C'est avec une grande joie et une profonde admiration que nous vous félicitons pour vos 50 ans de mariage ! Cet incroyable jalon dans votre vie à deux est un témoignage éclatant de l'amour, de la patience et de la complicité que vous partagez depuis tant d'années.

Nous vous souhaitons de continuer à écrire de belles pages dans le livre de votre vie ensemble, de créer encore plus de souvenirs mémorables et de célébrer de nombreux autres anniversaires de mariage à venir.

Réponses jeu des 7 erreurs





présente

**PROJECTION A LA GRANDE SALLE
DE VUFFLENS-LA-VILLE
Jeudi 23 novembre 2023**



Lieu : Grande salle de Vufflens – route de Bovon 46

Heure : 20h00

Ouverture des portes à 19h15

Bières, vin et boissons sans alcool

Âge légal : 12 ans / âge suggéré : 16 ans (selon Filmages.ch)

SOCIÉTÉS LOCALES

Société Coopérative du Congélateur Vufflens-la-Ville, Mex et Environs



À la recherche d'un stockage sécurisé pour vos produits congelés ?

✓ Location de cases disponibles :

- 100 litres : Idéal pour les besoins courants
- 200 litres : Pour un stockage plus spacieux

🔧 Services de dépannage rapide :

Nos avantages : ✓ Tarifs compétitifs ✓ Accès 24/24

☎ Contactez-nous dès aujourd'hui au 079/565.02.37 réservez votre espace !

📍 Adresse : Rez-de chaussée de la Grande salle de Vufflens-la-Ville

Stockez en toute confiance avec notre coopérative du congélateur. Réservez dès maintenant et profitez d'un stockage fiable pour vos produits congelés.

PRIX DE LOCATION DES 2023			
	Durée de location	Case de 100 l	Case de 200 l
Habitants de Vufflens et de Mex	1 année	66.00	110.00
	moins d'une année, de 1 à 4 mois	25.00	35.00
	moins d'une année, de 5 à 11 mois	Fr. 4.60/mois	Fr. 9.20/mois
Forfait dépannage		26.00	35.00
Habitants extérieurs à Vufflens et à Mex	1 année	65.00	130.00
	moins d'une année, de 1 à 4 mois	26.00	36.00
	moins d'une année, de 5 à 11 mois	6.40/mois	10.80/mois
Forfait dépannage		26.00	35.00

SOCIÉTÉS LOCALES



11 NOVEMBRE 2023

SOIREE DU TC VUFFLENS

Une sympathique soirée afin de clôturer cette magnifique saison tennistique. Au programme :

- Fondue chinoise
- Remise des prix du tournoi
- Tournoi de mini ping pong
- Tombola
- Cocktails au Beni's bar
- Musique jusqu'au bout de la nuit

Nous vous attendons nombreux !

**GRANDE SALLE
DE VUFFLENS**

PROGRAMME

—
**Dès 18h30
Apéro de
bienvenue**

—
**Buffet de salades
Fondue chinoise
(bœuf/cheval)
Riz pilaf**

—
**Buffet de desserts
et cafés**

Prix

Adulte: 50.-

Enfant: 1.-/an

(né.e en 2008 et + jeune)

Inscriptions

jusqu'au 03.11.2023

info@tcvufflens.com

ou 079/123.68.87



*St-Pierre en
Fête*

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2023

10H : MESSE À L'ÉGLISE

DÈS 11H15 : APÉRITIF

12H00 : REPAS LASAGNES/SALADE

ET AUSSI: PÂTISSERIES

*Bienvenue à tous!
venez nombreux!*

GRANDE SALLE DE BUSSIGNY

Karaté

- Résultats des sélections en ligue nationale suisse :

Année incroyable sportivement, pas moins de 10 de nos sportifs réussissent à se qualifier pour le championnat suisse 2023. **Nolan** obtient au passage le maximum des points des qualifications après avoir remporté les 3 Swiss Leagues de l'année chez les U16 et se classe 53e mondial à la mi-maison en WKF. **Line** réussi l'exploit de se qualifier pour la première année tant en individuel que par équipes.

Résultats internationaux:

Kaena se hisse à la 9e place lors des Mondiaux du Mexique chez les U14 en septembre. **Keni** remporte les internationaux d'Autriche chez les U21 en juin dernier et conserve sa place dans le top 100 mondial. Quelques compétitions plus tard, **Benoît** fini 3e des Masters de Bale en catégorie élites hommes. Bons courage à eux pour leurs prochaines sélections importantes ou en équipe nationale et un immense bravo à absolument tous nos sportifs pour leur motivation sur les tatamis. Bon courage pour la finale du championnat national du 24-25 novembre 2023 à Sursee.

Infos karaté : Jean-Marc 079 3013138.



Benoît en plein action

INFORMATIONS

Bienvenue à Mélanie Hilpert



C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons Madame Hilpert Mélanie, notre nouvelle secrétaire municipale.

Mme Hilpert apporte avec elle un ensemble de compétences et de connaissances précieuses, ainsi qu'une passion pour le service public. Son dévouement et sa capacité à maintenir une communication ouverte et fluide entre toutes les parties impliquées permettent à notre Municipalité de fonctionner de manière optimale, au bénéfice de tous nos concitoyens.

Nous lui souhaitons une chaleureuse bienvenue et sommes convaincus qu'elle contribuera de manière significative à la bonne marche de notre commune.



La Municipalité

INFORMATIONS

Accueil parascolaire Pic & Croc Vufflens-la-Ville

Chers parents,

Il nous reste de la place pour accueillir votre enfant :

- Le mercredi de 11h50 à 14h00 (1-6P)
- Le vendredi de 8h30 à 15h30 (1P uniquement)
- Le vendredi de 8h30 à 17h50 (1P uniquement) **3 places**
- Le vendredi de 11h50 à 14h00 (2-6P)

En cas d'intérêt, vous pouvez nous contacter par courriel à cantine.piccroc@vufflens-la-ville.ch ou par téléphone au 079.633.19.91



Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte.

Une ligne Pedibus se met facilement en place à partir d'un quartier pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus. Deux familles suffisent pour ouvrir une ligne Pedibus. Son horaire est choisi en fonction des besoins des familles participantes.

Il est flexible et adaptable à diverses situations.

Convivial, sain, économique et écologique, le Pedibus change la vie !

Envie de créer une ligne Pedibus dans votre commune ? C'est le moment d'agir ! Contactez-nous vaud@pedibus.ch



La Coordination Pedibus Vaud vous informe et vous soutient : vaud@pedibus.ch / 076 33083 58
www.pedibus.ch



Pour une mobilité d'avenir

ate

Soirées d'information sur l'assurance maladie

Diminuez l'impact des primes d'assurance maladie sur votre budget grâce à nos soirées d'information sur l'assurance maladie. Nous vous conseillons **gratuitement et sans intérêt financier** pour vous accompagner dans les différentes démarches possibles pour diminuer cette charge.



Mardi 07.11.2023 de 19h00 à 20h00

au Bâtiment de l'Administration communale du Mont-sur-Lausanne – Route de Lausanne 16 – 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Jeudi 09.11.2023 de 19h00 à 20h00

à la salle de réunion de l'Hôtel de Ville Place de l'Hôtel de Ville 1 – 1er étage 1040 Echallens

Mardi 14.11.2023 de 19h00 à 20h00

au Centre communal Verger à Penthalaz Place Centrale 4 – 1305 Penthalaz

Lundi 20.11.2023 de 19h00 à 20h00

à la Grande salle de Prilly Route des Flumeaux 1 – 1008 Prilly

ARASPE



Pour tout renseignement consultez notre site www.araspe.ch ou contactez-nous par mail : info@araspe.ch



**La Municipalité de Vufflens-la-Ville
souhaite engager un-e collaborateur-trice
pour la structure d'accueil parascolaire Pic&Croc**

Pour renforcer l'équipe éducative dans la prise en charge des enfants par la structure d'accueil parascolaire Pic&Croc, la Municipalité de Vufflens-la-Ville recherche un-e a assistant-e socio-éducatif-ve ou un-e auxiliaire petite enfance.

Missions :

- Assurer les déplacements des enfants entre le collège et la structure d'accueil
- Assurer l'encadrement éducatif des enfants de la 1P à la 6P
- Mettre en place des activités éducatives variées correspondant aux capacités et aux besoins de chacun
- Accompagner et favoriser le développement de l'autonomie
- Participer aux colloques et événements institutionnels

Horaires de travail :

Lundi et mardi de 11h00 à 14h00 et de 15h30 à 17h30 uniquement pendant les périodes scolaires.

Conditions d'engagement :

- Nationalité suisse ou titulaire d'un permis C
- Extrait casier judiciaire spécial requis
- CFC ASE un plus
- De préférence, habiter la Commune de Vufflens-la-Ville ou proche

Entrée en fonction : dès que possible

Les offres de service, accompagnées d'une photographie récente, curriculum vitae et copie du casier judiciaire sont à adresser à l'Administration communale, rue de la Poste 10, 1302 Vufflens-la-Ville ou par mail commune@vufflens-la-ville.ch

INFORMATIONS

VENTE DE SAPINS DE NOËL

Jeudi 14 décembre 2023 de
16h30 à 18h00 au local de
voirie sis à la Grande salle

Prix :

Petit : CHF 20.- 100-150 cm

Moyen: CHF 27.- 150-200 cm

Grand: CHF 33.- 200-250 cm

(à payer comptant sur place)

Seules les personnes qui auront
retourné le bulletin complété
pourront obtenir un sapin (un seul
par ménage).



La Municipalité

A retourner au Bureau communal, rue de la Poste
10, ou par courriel à [communication@vufflens-
la-ville.ch](mailto:communication@vufflens-la-ville.ch) jusqu'au **20 novembre 2023!**

Nom Prénom

- Petit 20.-
- Moyen 27.-
- Grand 33.-



**L'administration communale
ainsi que la Municipalité
vous souhaitent un bel automne**

**et vous communiquent d'ores et déjà
les horaires de fermeture de fin d'année:**

**du vendredi 22 décembre 2023, à 16h00
au mardi 9 janvier 2024, à 14h00**

